

LE RETOUR AU DOMICILE

(Justifiant de soins à domicile, d'une kinésithérapie au domicile, de toilettes et/ou le portage des repas)

Quelles sont les associations d'aides ménagères que vous connaissez et avec lesquelles vous travaillez ?

- 1/ _____
- 2/ _____
- 3/ _____
- 4/ _____

Quelles sont les associations municipales et/ou d'arrondissement utilisées ?

- 1/ _____
- 2/ _____
- 3/ _____
- 4/ _____

Quelles sont les associations d'aides spécifiques (par exemple : HAD de la Croix Saint Simon) auxquelles vous avez recours ?

- 1/ _____
- 2/ _____
- 3/ _____
- 4/ _____

Avez-vous recours à un réseau de soins (réseau ville/Hôpital par exemple) ?

NON

OUI = Lequel ?

- 1/ _____
- 2/ _____

Avez-vous une liste de médecins de ville correspondants ?

NON

OUI

Bénéficient-ils alors de formation dans votre service ?

NON

OUI

Avez-vous une liste de soignants en ville (infirmières, kinésithérapeutes), partenaires habituels de votre service et/ou de votre établissement ?

NON

OUI

Bénéficient-ils alors de formation dans votre service ?

NON

OUI

Travaillez-vous régulièrement avec les HAD / SSIAD ?

NON

OUI = lesquelles ?

- 1/ _____
- 2/ _____
- 3/ _____

Pour quels types de soins ? - soins infirmiers NON

OUI

soins palliatifs NON OUI

surveillance traitements NON OUI

Avez-vous à disposition un service de maintien à domicile municipal (pour la téléalarme par exemple) ?

NON
OUI

LE RETOUR AU DOMICILE EST IMPOSSIBLE
(Sans domicile et/ou présentant une dépendance médicale)

Quels sont les services de Soins de Suite Réadaptation auxquels vous avez recours ?

1/ _____
2/ _____
3/ _____
4/ _____

Quel est alors le délai moyen de prise en charge ?

Moins d'une semaine =
Entre > 1 semaine et <1 mois =
Plus d'un mois =

Avec quelles associations d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) travaillez-vous le plus fréquemment ?

1/ _____
2/ _____
3/ _____
4/ _____

Quel est alors le délai moyen de prise en charge ?

Moins d'une semaine =
Entre >1 semaine et <1 mois =
Plus d'un mois =

Quels sont les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) utilisés ?

1/ _____
2/ _____
3/ _____
4/ _____

Quel est alors le délai moyen de prise en charge ?

Moins d'une semaine =
Entre >1 semaine et <1 mois =
Plus d'un mois =

De combien de places en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) avez-vous bénéficié pour vos patients durant l'année 2008 ?

Nombre : _____

Durant l'année 2008, combien de fois avez-vous eu recours au 115 pour l'hébergement en urgence de vos patients ?

Nombre : _____

Pouvez-vous nous indiquer le nombre de nuits d'hôtel social dont ont pu bénéficier les patients pris en charge dans votre service ?

Nombre : _____

Avez-vous rencontré des difficultés pour obtenir une place en maison de retraite pour vos patients âgés de plus de 60 ans ?

NON

OUI

Quelles sont les établissements avec lesquels vous avez collaboré durant ces trois dernières années ?

- 1/ _____
- 2/ _____
- 3/ _____
- 4/ _____

Les membres de la commission « Filières d'aval » du COREVIH EST vous remercient pour votre collaboration.
Bien cordialement à vous